

**Question 9**  
**du groupe PDCB, par les députés Jérôme Buttet et Marianne Maret, concernant le**  
**projet d'ordonnance de l'OFT pour des alternatives économiques aux lignes**  
**n'atteignant pas une couverture des coûts d'au moins 50%**

Ce projet a été différemment interprété. De ballon d'essai à menace sérieuse. Le Conseil d'État évalue-t-il la réelle portée de ce projet et se prépare-t-il à en éviter les éventuels effets sur notre réseau de lignes régionales?